

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1931

Artikel: Les ménages suisses trinquent pour leur santé
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

compromis, les seules qui soient susceptibles d'obtenir un soutien populaire. A cet égard, les politiques de l'environnement et de l'énergie pourraient trouver un nouvel élan. De même que

l'aménagement du territoire, massacré par l'attitude rétrograde du Conseil national sortant (DP 1928¹⁰).

Reste que durant cette nouvelle législature comme

dans la précédente, prédomineront des alliances variables: le Parlement helvétique ne fonctionne pas selon un clivage automatique et permanent.

Les ménages suisses trinquent pour leur santé

Albert Tille • 5 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18895>

Aux primes d'assurance et aux impôts s'ajoutent les frais directement à la charge des intéressés

Les primes d'assurance-maladie pèsent lourd dans le budget des ménages. Mais la facture ne s'arrête pas là.

Les dépenses de santé atteignaient 61 milliards de francs en 2009. Les caisses-maladie et les collectivités publiques ont pris en charge 70% de la facture. Mais les ménages ont aussi déboursé les 30% restants, soit près de 19 milliards de francs selon la dernière étude² de l'Observatoire suisse de la santé élaborée en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.

La Suisse est championne en Europe des frais payés par les

ménages en dehors du système d'assurance. Ces versement directs, «*out-of-pocket*», atteignent 20% en Italie, 13% en Allemagne et 7% seulement en France.

En sus des cotisations, les Suisses paient de leur poche les participations et les franchises de leur assurance et tous les frais qui ne figurent pas dans le catalogue des prestations des assurances. Ces 19 milliards se répartissent comme suit entre les divers prestataires de santé:

EMS: 29%
Dentistes: 19%
Médecins: 17%
Hôpitaux: 8%
Instituts pour handicapés: 7%
Pharmacies: 6%

D'autres dépenses de santé (psy, physio, ostéo, bains, etc.) absorbent les 14% restants.

Les Suisses dépensent beaucoup pour leur santé. Les ménages aisés peuvent s'acquitter des cotisations d'assurance et de ces paiements directs importants. En revanche, toujours selon l'Observatoire de la santé, différentes enquêtes montrent que 4 à 15% des personnes interrogées renoncent à des traitements dentaires, des consultations chez le médecin ou l'achat de médicaments pour des questions de coût.

La Suisse s'enorgueillit, à juste titre, de la qualité de son système de santé. Son financement est moins exemplaire. Au système des primes indépendantes du revenu dont on sait la rigueur pour les classes moyennes, s'ajoutent ces paiements moins connus, tirés de la poche de ceux qui le peuvent.